

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DES JEUNES ENFANTS
DE L'ANALYSE D'UNE OFFRE DE PRATIQUES
AUX QUESTIONS D'ÉDUCATION FAMILIALE

Pascale Garnier

Université Paris Est Créteil, CIRCEFT,
IUFM, Rue J. Macé, 94861 Bonneuil Cedex
pascale.garnier@creteil.iufm.fr

Mots-clés : corps, activités physiques et sportives, jeunes enfants, pratiques éducatives.

Résumé. Notre communication présente les résultats d'une recherche portant sur le développement de l'offre de pratiques d'activités physiques et sportives pour les enfants d'âge pré-élémentaire au sein de cinq fédérations sportives françaises. A partir de ce travail, nous interrogeons les points aveugles qui font de l'activité physique des jeunes enfants un domaine de recherche très rarement fréquenté par les sciences sociales, en même temps qu'il devient, à travers les transformations du contexte économique et culturel, un enjeu de santé publique. Nous entendons souligner tout son intérêt théorique et épistémologique pour analyser la diversité des pratiques éducatives familiales, en tant que processus de socialisation centré sur la maîtrise réflexive des conduites corporelles.

La place du corps dans le domaine des recherches en éducation et formation est sans doute à l'image de la forte hiérarchie socio-institutionnelle des disciplines scolaires et des savoirs universitaires. Elle y revêt un caractère marginal et comme anecdotique, en même temps que de manière récurrente est réaffirmée son importance théorique dans les processus éducatifs et d'enseignement. Aujourd'hui de fait, dans le domaine des sciences sociales, plus encore que le corps lui-même, l'activité physique des jeunes enfants reste dans la rubrique du « divers », terrain en friche, où s'impose encore ce constat : « Et voilà un nouveau champ d'études : des foules de détails inobservés et dont il faut faire l'observation, compose l'éducation physique de tous les âges et des deux sexes. » (Mauss, 1985, p. 375).

L'orientation thématique de ces rencontres AREF demande précisément à interroger cet état de fait. Elle invite non seulement à présenter nos travaux dans ce domaine de recherches, mais aussi, et surtout, à les replacer dans un triple questionnement. En premier lieu, il est nécessaire de prendre une mesure des transformations du contexte qui font de l'activité physique des enfants l'objet d'une politique publique incitative et appellent au développement de recherches scientifiques. En second lieu, il est pertinent d'interroger la structuration de ce domaine de recherches scientifiques en France, et tout particulièrement les rapports entre sciences de la vie et sciences sociales dans lesquels elle s'inscrit. Enfin, en troisième lieu, parce qu'il est limité à l'examen d'une offre institutionnelle de pratique d'activités physiques, le travail de recherche que nous présentons ici demande à être complété par l'analyse d'une demande sociale. A condition qu'elle soit considérée comme partie prenante d'une éducation et d'une socialisation, nous montrerons que l'activité physique des enfants présente des enjeux théoriques et épistémologiques fondamentaux : ceux d'une réflexivité qui est engagée dans la gestion rationnelle des pratiques corporelles.

1. Une question d'actualité, une domination des sciences médicales

1.1 Trop ou trop peu : l'activité physique des enfants en question

Après d'autres pays, notamment les Etats-Unis, l'activité physique devient en France l'objet d'une politique de santé publique où la famille est désignée comme lieu premier et décisif d'intervention (INSERM, 2006 & 2008 ; Toussaint, 2008). De deux manières très différentes, ce qu'il est convenu d'appeler le « besoin naturel de bouger » des jeunes enfants est désormais constitué comme un « problème de société ».

En premier lieu, c'est par son excès que l'activité physique infantine devient l'objet de débats, à travers les cas de ces « enfants qui ne tiennent pas en place » (Parot, 2004), dont le manque d'attention et la turbulence sont désormais classés comme troubles du comportement. Dans le développement de l'« hyperactivité » se combinent sans doute un changement de la « sensibilité » des adultes, une évolution de la perception des faits, l'investigation scientifique et marchande des faits eux-mêmes et les transformations des modes de vie (Golse, 2005).

En second lieu, et sans doute plus massivement, c'est par son insuffisance que l'activité physique infantine fait parler d'elle, à travers ce qui apparaît comme une « épidémie mondiale d'obésité », qui serait en partie imputable à une sédentarité croissante qui touche aujourd'hui la petite enfance (Timmons, Naylor & Pfeiffer, 2007 ; Van Praagh, 2008 ; Brown, 2008). A la faveur des études épidémiologiques, en particulier la diffusion de la notion de « rebond d'adiposité » (Rolland-Cachera et al., 1984), la petite enfance devient le terrain privilégié d'une prévention, à la fois pour le présent et le futur, quand il s'agit de favoriser un « style de vie actif » (Blair, 1989). Tout en condamnant les « dérives » auxquelles donne lieu un entraînement sportif précoce, la « lutte contre l'obésité » contribue massivement à justifier et à argumenter du bien fondé de l'activité physique, à prescrire des normes de comportement, à promouvoir un dépistage et une intervention dès le plus jeune âge.

Ainsi, les transformations du contexte historique et l'internationalisation de la question de l'activité physique des jeunes enfants participent pleinement à sa construction comme problème de santé publique et objet de recherche scientifique. En témoigne l'organisation toute récente en France, en mai 2010, du premier « Congrès européen sur l'activité physique et la santé des tout petits (0-6 ans) » (Laure, 2010). On n'oubliera pas cependant de mettre ces préoccupations actuelles en regard d'une longue histoire d'une pédagogisation de la motricité infantine au sein des institutions éducatives, l'école maternelle tout particulièrement (Garnier, 2009).

1.2 Les points aveugles des recherches dans ce domaine

Très largement médicalisée, la question de l'activité physique des enfants relève, à ce jour, de façon presque exclusive des sciences biologiques et de l'épidémiologie. Elles véhiculent une définition universaliste et naturaliste de l'activité physique comme dépense énergétique qui, en s'appuyant sur des procédures d'objectivation, telles que sa mesure par accéléromètre, favorise la diffusion internationale de recherches à caractère nomologique. De leur côté, les sciences humaines et sociales ont très peu investi ce domaine et les rares travaux privilégient soit la toute petite enfance, soit l'âge de la scolarité élémentaire. Surtout, ils sont éclatés entre différentes disciplines : histoire (Loux, 1985) ; ethnologie (Bril & Parrat-Dayana, 2007) ; psychologie (Durand, 1987) ; psychologie sociale (Bois & Sarrazin, 2006) ; didactique de l'éducation physique et sportive à l'école maternelle (Pontais, 2009), mais aussi didactique des pratiques éducatives familiales (Roessle, 2010). D'une façon générale, on peut dire que les sciences sociales françaises ont longtemps délaissé ou dévalué le corps (Memmi, Guillo, Martin, 2009), même si dès le tournant des années 1960, les travaux de Boltanski constituent une exception notable en sociologie : d'un côté en étudiant les formes d'inculcation des savoirs savants relatifs à la puériculture (Boltanski, 1969) ; de l'autre côté, en analysant des « usages sociaux du corps » différenciés selon les milieux sociaux (Boltanski, 1971).

Face à ce constat, la difficulté de faire de l'activité physique des jeunes enfants un objet de recherche sociologique dans le domaine de l'éducation paraît donc double. D'une part, la domination des sciences médicales tend à circonscrire l'apport des sciences sociales à l'étude de ses « facteurs externes », en termes de catégorisation des populations (tout particulièrement selon le genre et l'appartenance sociale) et des milieux de vie. Elle laisse donc entière la question des différentes définitions sociales de l'activité physique elle-même et de ses enjeux éducatifs. Dans cette mesure, elle réduit la recherche sociologique à un travail d'expertise visant à définir les « bonnes pratiques » et optimiser les politiques de prévention. D'autre part, la difficulté est de se situer à la croisée de différents domaines de la sociologie, notamment celui des activités physiques et sportives (Louveau, 1993 ; Garnier, 2004) et l'enfance (Garnier, 2006). Là, elle court le risque d'ignorer les manières socialement construites de faire des différences d'âge ou, réciproquement, d'occulter les caractéristiques spécifiques des pratiques corporelles. L'enjeu premier est donc de « dénaturaliser » l'activité physique, tout montrant que ses définitions participent effectivement à la construction sociale d'une « nature » enfantine.

2. Une recherche centrée sur l'offre fédérale d'activités physiques et sportives

Le travail de recherche présenté ici analyse le développement d'une offre de pratiques d'activité physique des jeunes enfants au sein des fédérations sportives françaises. Notre hypothèse est centrée sur la diversité des définitions des pratiques enfantines, supposant qu'elles font l'objet de fortes tensions entre, d'un côté, leur caractère propédeutique aux pratiques compétitives, retraduisant les modèles sportifs des adultes et, de l'autre côté, le souci de respecter des besoins et des spécificités de l'enfance, en privilégiant des formes ludiques. En outre, ces tensions se déclinent différemment selon les disciplines sportives et les politiques fédérales.

2.1 Cadre théorique et choix méthodologiques

Le cadre théorique choisi privilégie une sociologie de la critique et de la justification (Boltanski & Thévenot, 1991). Il s'agit en effet de prendre au sérieux les opérations critiques auxquelles se livrent les acteurs pour dénoncer des pratiques inadaptées aux jeunes enfants, y compris l'usage même du terme « sport » pour qualifier les pratiques des tout-petits et, réciproquement, leur souci de définir et de mettre à l'épreuve des pratiques légitimes, du double point de vue d'une définition des pratiquants selon leur âge et des principes de perception et d'appréciation à l'œuvre dans la définition de différentes activités physiques et/ou sportives.

La recherche s'appuie sur l'analyse du développement des pratiques enfantines dans cinq disciplines sportives : natation/ « bébés-nageurs » ; basketball/ « mini-basket », gymnastique artistique/ « baby-gym » ; tennis/ « mini-tennis » et équitation/ « poney ». Outre l'investigation statistique menée auprès du ministère des sports, les données recueillies sont de deux types : la littérature produite par les fédérations (revues fédérales, comptes rendus et projets d'activités, ouvrages pédagogiques), et des entretiens auprès de quinze responsables fédéraux chargés directement ou indirectement des pratiques enfantines. Le traitement des données s'appuie sur une analyse qualitative comparative (Glazer & Strauss, 2010) portant sur les définitions fédérales des pratiques adaptées aux tout petits, leurs politiques de promotion et d'encadrement.

2.2 Principaux résultats

Il faut souligner quatre principaux résultats de ce travail de recherche.

Prenant en compte l'âge depuis 1997, les statistiques nationales montrent une nette augmentation du nombre de licenciés âgés de 6 ans et moins et l'accroissement de leur part relative au sein des fédérations, pour ces dix dernières années. Ce ratio est très variable selon les disciplines sportives : ainsi, pour 2007, il atteint près de 20% des effectifs en gymnastique et près de 5% en basketball. Le développement des pratiques des jeunes enfants est devenu un enjeu fort des fédérations sportives et il participe de leurs dynamiques démographiques. En même temps, l'objectif de

recrutement et de fidélisation d'une masse de licenciés dès le plus jeune âge constitue un volet distinct du domaine de la compétition internationale, dans les contrats d'objectifs passés entre l'Etat et les fédérations sportives (Garnier 2004). Cette relative autonomie est favorisée par les transformations des modes de sélection et de production d'une élite sportive de très haut niveau international. Variables selon les disciplines sportives, la professionnalisation et la marchandisation croissantes de cette élite internationale remettent d'ailleurs en cause l'espace fédéral national (Bourdieu, 1998).

Le développement des pratiques pour les tout-petits opère à travers deux voies distinctes (Garnier, 2005). D'un côté, ce développement procède par un recul progressif de l'âge d'accès au sein des fédérations. C'est le cas du tennis et du basket, mais aussi de la gymnastique, où la diffusion des pratiques part des initiatives des clubs locaux, avant d'être organisée par l'instance centrale fédérale. D'un autre côté, il va de pair avec la création d'organisations concurrentes vis-à-vis des fédérations déjà instituées. C'est le cas de la natation, avec la Fédération des activités aquatiques d'éveil et de loisirs, et de l'équitation, avec le Poney Club de France. Dans ces deux cas, l'ouverture à un public beaucoup plus jeune que les pratiquants habituels privilégie une définition de l'activité tournée vers les loisirs et l'épanouissement des personnes, en profond décalage avec les définitions des pratiques compétitives fédérales. Mais, alors que le « mouvement poney » s'est aujourd'hui intégré dans la fédération d'équitation, au terme de luttes significatives de l'évolution des rapports de forces en son sein, l'organisation des pratiques aquatiques d'éveil et de loisir conserve son autonomie en restant aujourd'hui dans un rapport de « partenariat » avec la fédération de natation.

Prise entre intégration et rupture vis-à-vis des définitions fédérales dominantes, la définition des pratiques enfantines est ambivalente. D'une part, elle favorise différentes définitions du jeu (activité ludique, jeux à règles, jeux symboliques), le jeu étant qualifié de besoin et mode d'expression spécifiques aux jeunes enfants. D'autre part, elle s'inscrit dans un cursus sportif fédéral organisé par catégories d'âge et une série d'épreuves qui visent une excellence spécifique à une discipline sportive. Outre ce double processus de pédagogisation, privilégiant le jeu, et de didactisation, privilégiant des apprentissages centrés sur la « logique interne » de l'activité sportive plutôt que sur ses techniques gestuelles, l'adaptation des pratiques aux tout petits suppose toujours un aménagement du milieu et/ou une instrumentation particulière qui rend la pratique accessible à partir d'une limite d'âge donnée (Garnier, 2006).

Un souci de promotion de l'accueil des tout-petits se traduit par la mise en place de structures organisationnelles spécifiques au sein des fédérations. L'activité des enfants fait l'objet d'une production pédagogique particulière, mais aussi de Chartes ou de Labels Qualité, et/ou un encadrement spécifique et une formation particulière qui distingue « animation » et « entraînement ». En outre, comme pour les bébés nageurs, cet encadrement peut mettre l'accent sur la relation parent-enfant au cours de la pratique.

2.3 Remarques et limites de l'étude

Pour gagner de nouveaux licenciés, chaque fédération s'efforce donc de combiner différenciations selon l'âge et authenticité d'une discipline sportive. Dans ce sens, le développement des pratiques des plus jeunes n'est pas seulement une extension d'un cycle de vie sportive. Il participe d'une ouverture d'un ensemble de différentes modalités de pratique des activités physiques et sportives en insistant sur l'importance d'un développement de soi et d'un épanouissement personnel, à côté des finalités de la compétition de haut niveau.

Il va de soi que cette analyse se rapporte à des politiques fédérales et qu'elle laisse entière la question de leur rapports avec les pratiques effectives dans les clubs, décalages qui sont sans doute variables selon les disciplines sportives. Il faudrait aussi ouvrir l'investigation à d'autres activités physiques, artistiques notamment, et plus largement, à des organisations multisports, comme la LFEPGV (Ligue française d'éducation physique et de gymnastique volontaire) et la FSCF

(Fédération sportive et culturelle de France), qui ont développé une offre de pratiques enfantines très importante et segmentée en plusieurs catégories d'âge. L'offre de pratiques est aussi affaire d'entreprises privées, parfois développées sous franchise commerciales. On ne peut pas plus ignorer l'offre même que représente l'école maternelle et plus largement les structures d'accueil et d'éducation de la petite enfance. Enfin, depuis quelques années, certaines municipalités contribuent elles-mêmes au développement des pratiques, notamment à travers des opérations telles que le « sport en famille ».

Surtout, cette offre de pratiques enfantines est à mettre en regard de demandes sociales très différenciées, sans doute très marquées dans les milieux socioculturellement favorisés. L'investigation de ces demandes sociales demande à inscrire l'utilisation de « services » (Kaufmann, 1996) que représentent ces pratiques dans des structures spécialisées (clubs sportifs, centres de loisirs...), dans l'ensemble des pratiques et des représentations familiales de l'activité physique du jeune enfant. En d'autres termes, les familles présentent des usages différenciés de pratiques extérieures à l'espace domestique et elles constituent elles-mêmes un milieu plus ou moins propice à l'activité physique des tout petits.

3. L'activité physique de l'enfant : une question d'éducation familiale

S'intéresser à une demande sociale de pratiques d'activité physique des jeunes enfants conduit à interroger leur éducation au sein de la famille et permet ainsi de mettre en perspective la recherche sur un plan conceptuel et épistémologique.

3.1 Une définition et des enjeux éducatifs à géométrie variable

La toute première question que pose notre recherche porte sur cette notion d'activité physique, sur la manière dont elle est définie par les parents de manière à faire l'objet de pratiques socialement diversifiées. Pour l'appréhender, il est donc nécessaire de laisser ouverte la définition de l'activité physique du jeune enfant, depuis le « bouger » où peut prédominer l'idée de dépense énergétique, comme dans le slogan médiatique « *mangerbouger* », jusqu'aux disciplines sportives institutionnalisées, comme celles que nous venons d'étudier, en passant par l'activité ludique et les jeux (Ginsburg, 2007), utilisant des matériels et des espaces plus ou moins institutionnalisés (tricycle, toboggan, ballon, parcs...).

En second lieu, cette définition très large interroge l'intérêt et la valeur éducative de l'activité physique du jeune enfant, du point de vue des acteurs. En effet, si ses bénéfices en termes de croissance et de développement de l'enfant sur le plan des habiletés motrices, des compétences cognitives et sociales, sont devenus des lieux communs du discours médiatique, ces représentations ne sont pas nécessairement partagées. De même, si le rapport entre l'activité physique et la santé est devenu un lieu commun du discours médiatique, il s'en faut de beaucoup qu'il soit unanimement reconnu et, surtout, qu'il s'incarne dans des pratiques. Plus profondément, la valeur de l'activité physique reste fondamentalement ambivalente. S'il s'agit de la favoriser, voire de la susciter, ne faut-il pas aussi la limiter, ne serait-ce que pour éviter les risques d'accidents (Le Pape, 2009) ? Ne faut-il pas non plus faire apprendre au jeune enfant à « se tenir tranquille », « sage comme une image » ?

D'ailleurs, ces apprentissages ne sont-ils pas essentiels dans l'école, caractérisée par une « culture corporelle fondée sur le silence et l'immobilité » (Denis, 1999, 159) ? Celle-ci n'immobilise-t-elle pas les élèves dans la position d'auditeur « pour mieux les mobiliser en tant qu'intelligences pensantes » (Hameline, 1999, 11) ? A l'école maternelle, l'importance de ces apprentissages pour le « métier d'élève » (Amigues & Zerbato-Poudou, 2000), ne manque pas de faire écho aux propos de parents rapportant des avis des enseignants sur leur enfant : « Il (ou elle) bouge trop ». Ainsi, mettant en jeu différentes définitions et différentes valeurs, les jugements portés sur l'activité physique du jeune enfant ne sont jamais indépendants des situations et du point de vue de leurs acteurs.

3.2 Une approche sociologique plurielle

L'activité physique, entendue ainsi largement dans ses définitions et ses valeurs, ne peut manquer d'interroger les fortes disparités socioculturelles des représentations et des pratiques familiales. Ces différenciations portent autant sur le rapport aux normes diffusées dans les médias que sur les consommations, comme le montre l'investigation des pratiques alimentaires (Régnier, 2009). En outre, dans ce domaine tout particulièrement, fortes sont les différences de genre, du côté des parents et des enfants (Davis & Louveau, 1998). Ces différenciations doivent donc être examinées comme autant de dynamiques propres aux pratiques et aux représentations selon l'appartenance sociale des parents. Elles ne peuvent être appréhendées globalement comme un ensemble de « barrières » et/ou de « facilitateurs » à l'adoption de ces normes, comme le font le plus souvent les travaux anglo-saxons dans le domaine de la prévention de l'obésité (Irwin et al., 2005 ; Dwyer et al., 2008).

Au-delà d'une analyse de « styles de vie » socialement différenciés, la question de l'activité physique des enfants renvoie aux travaux de Bourdieu (1979, 1980), soulignant l'importance d'une prime éducation dans la formation d'habitus sociaux, mais aussi aux travaux de Mauss sur les « techniques du corps » (Martin & Memmi, 2009). Nous reprendrons ici la réflexion de Mauss sur les rapports entre l'activité physique et l'éducation de l'enfant, tout particulièrement le développement d'une maîtrise et d'une conscience de soi : « On exerce les enfants... à dompter des réflexes... on inhibe des peurs... on sélectionne des arrêts et des mouvements » (Mauss, 1985, p. 366). C'est dire le lien étroit qui se tisse, à travers des pratiques corporelles, entre socialisation corporelle et formation de la « conscience » : « C'est grâce à la société qu'il y a une intervention de la conscience. Ce n'est pas grâce à l'inconscience qu'il y a une intervention de la société. » (Mauss, 1985, p. 386). Du même coup, le processus de socialisation est moins celui d'une « intériorisation » de la société dans les individus, comme si l'individu était investi par une puissance qui lui serait d'abord étrangère, que celui de la production sociale d'une « personne », c'est-à-dire, pour reprendre les termes de Durkheim, non seulement un « individu singulier », mais « un être auquel est attribué une autonomie relative par rapport au milieu avec lequel il est le plus immédiatement en contact » et, indissociablement, un être « capable de penser et d'agir par concepts » (Durkheim, cité par Karsenti, 2004, p. 345-346). Aussi, à l'opposé d'un dualisme entre le corps et l'esprit, entre la pensée et l'action, Durkheim différencie à la fois croyance et connaissance, corps et organe de la pensée. Dans la lecture qu'il opère des travaux de Durkheim, Karsenti le souligne à sa manière : « Ce qu'il s'agit de concevoir, dans l'intervalle qui vient creuser en permanence le déroulement de l'action humaine, et la configurer précisément comme action, c'est en somme une pratique singulière de la pensée, une *pratique propre à la suspension de la pratique* » (Karsenti, 2004, p. 341, je souligne).

Dans cette perspective, l'analyse de l'activité physique des jeunes enfants ne met pas seulement l'accent sur une « pédagogie par corps », processus d'incorporation du social, à un âge où elle est censée être décisive. Elle reconduit aussi bien à la question d'une éducation à des « conduites raisonnables » attendues de la personne, et aux fortes différenciations sociales dans ce registre d'une gestion rationalisée d'un « soi corporel » (Memmi, 2004). D'ailleurs, comme le souligne J. Commaille (2007), un processus de « démocratisation de la vie personnelle », au sein de la famille, a des coûts sociaux et individuels élevés pour certaines catégories d'individus. Sous une forme normative, tel est le projet d'une « éducation à la santé » qui s'efforce d'articuler autocontrainte et accomplissement de soi, en mettant l'accent sur la responsabilité de chacun (Berlivet, 2004).

3.3 La réflexivité des pratiques éducatives familiales

L'intérêt porté à l'éducation de l'enfant, conduit donc à interroger les pratiques et les représentations des parents en centrant l'analyse sur la réflexivité qui est engagée dans la production de l'activité physique de leur(s) enfant(s) comme objet de préoccupation et d'intervention. Il s'agit alors d'étudier les situations et les opérations qui changent son statut : de réalité prise dans le flux de la vie familiale, « seen but unnoticed », comme diraient des

ethnométhodologues, en un objet de qualification et d'intervention des parents, que ce soit à travers sa promotion ou sa limitation. Cette position présente l'intérêt de ne pas présupposer que l'activité physique du jeune enfant fait d'emblée et pour toutes les familles l'objet de préoccupations, dont l'analyse chercherait seulement à montrer la diversité, puisque c'est l'idée même qu'elle puisse faire ou non l'objet de préoccupations qui est décisive. Si elle ne porte pas directement sur les enfants eux-mêmes, elle prend nécessairement en compte la façon dont les parents qualifient et composent avec leur pouvoir d'agir.

En ce sens, l'examen de cette réflexivité dont nous cherchons à rendre compte peut s'appuyer sur le cadre d'une « pragmatique de la réflexion » (Boltanski & Thévenot, 1991), attentive aux situations qui relèvent de différents « régime d'action » : un registre où l'action est immergée dans le cours des choses et un registre qui est celui de la qualification et de la justification. Une telle distinction s'impose tout particulièrement dans l'espace domestique où sauf à confondre réalité du modèle et modèle de la réalité, les pratiques sont loin d'obéir à une rationalité de la pensée éducative, déclinée en fins et moyens, voire stratégies. Précisément, parce qu'elle est multiforme et ambivalente, l'activité physique des jeunes enfants est un terrain d'investigation tout à fait heuristique pour comprendre comment se construisent des différenciations sociales face à cette injonction d'un sujet autocontrôlé, responsable et rationnel, qui est promue par les institutions et les politiques publiques. Méthodologiquement, faire de la réflexivité des acteurs un objet d'analyse et pas seulement une ressource dans le travail sociologique, suppose un outillage qui permet de donner matière à cette « pratique propre à la suspension de pratique » dans le cours même des situations d'enquête (Garnier, 2010).

Au total, si l'activité physique de l'enfant est bien de l'ordre d'un « détail » parmi toutes sortes de préoccupations éducatives, elle mérite aussi, à condition de penser sa place et son rôle dans l'éducation de l'enfant, un nouveau regard. Ce que soulignait déjà M. Mauss à propos de « tout ce qui est choix social des principes des mouvements » : « L'éducation de l'enfant est pleine de ce qu'on appelle des détails, mais qui sont essentiels » (Mauss, 1985, p. 375). Il faut espérer qu'elle suscite, bien au-delà d'un travail d'expertise visant à améliorer l'efficacité des politiques publiques, des investigations à la hauteur de ses enjeux théoriques et épistémologiques.

4. Références bibliographiques

- Amigues, R. & Zerbato-Poudou, M.T. (2000). *Comment l'enfant devient élève*. Paris : Retz.
- Berlivet, L. (2004). Une biopolitique de l'éducation pour la santé. La fabrique des campagnes de prévention. In D. Fassin et D Memmi (Ed.), *Le gouvernement des corps* (pp. 37-75). Paris : Ed. EHESS.
- Blair S.N. (1989). Exercises and fitness in childhood : implications for a life time of health. In C.V. Gisolfi, D.R. Lamb. *Perspectives in Exercise Science and Sports Medecine* (pp. 401-430). New York : McGraw-Hill.
- Bois, J. & Sarrazin, P. (2006). Les chiens font-ils des chats ? Une revue de littérature sur le rôle des parents dans la socialisation de leur enfant pour le sport. *Sciences et motricité*, 57, 9-54.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Ed. de Minuit.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Ed. de Minuit.
- Bourdieu, p. (1998). L'Etat, l'économie et le sport. *Société et représentations*, 7, 13-19.
- Boltanski, L. (1969). *Prime éducation et morale de classe*. Paris : Mouton-EHESS.
- Boltanski, L. (1971). Les usages sociaux du corps. *Annales ESC*, 26 (1), 205-231.
- Boltanski, L & Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Bril, B. & Parrat-Dayana, S. (2007). *Materner. Du premier cri au premier pas*. Paris : O. Jacob.
- Brown, W.H. (2008). Social and Environmental Factors Associated with Preschooler's non Sedentary Physical Activity. *Child Development*, 80 (1), 45-58.

- Commaille, J. (2007). Les paradoxes de l'intime et du public. In C. Buton, Jeangros, E. Widmer, C. Lalive d'Épinay (Eds.), *Interactions familiales et constructions de l'intimité, Hommage à J. Kellerhalls* (pp. 103-112). Paris : L'Harmattan.
- Davisse, A. & Louveau, C. (1998). *Sports, école, société : la différence des sexes*. Paris : L'Harmattan.
- Denis, D. (1999). L'institution scolaire du corps : naissance d'un consensus dogmatique. In J. Gleyse (Ed.), *L'éducation physique au XXe siècle. Approches historiques et culturelles* (pp. 159-172). Paris : Vigot.
- Durand, M. (1987). *L'enfant et le sport*. Paris : PUF.
- Dwyer G.M. et al. (2008). What do parents and preschool staff tell us about young children's physical activity : a qualitative study. *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*, 11, 5-66.
- Garnier P. (2004). Des enfants et des sports : différenciations des politiques sportives fédérales. In Société de sociologie du sport (Ed.). *Dispositions et pratiques sportives* (pp. 291-305). Paris : L'Harmattan.
- Garnier, P. (2005). Le développement des pratiques sportives des plus jeunes : éléments pour une histoire comparative en France. *Sport History Review*, 36(1), 3-20.
- Garnier, P. (2006). L'enfant et le sport : classements d'âge et pratiques sportives. In Sirota, R. (Ed.), *Sociologie de l'enfance* (pp. 205-213). Rennes : PUR.
- Garnier, P. (2009). Préscolarisation ou scolarisation ? L'évolution institutionnelle et curriculaire de l'école maternelle. *Revue Française de pédagogie*, 169, 5-15.
- Garnier, P. (2010). Deux ans après : l'école maternelle, les savoirs, les parents. In Brougère, G. (Ed.), *Parents, professionnelles et savoirs au préscolaire* (pp. 77-95). Bruxelles : P. Lang.
- Ginsburg, K.R. (2007), The importance of Play in Promoting Healthy Child Development and Maintaining Strong Parent-Child Bonds, *Pediatrics*, 119 (1), 182-191.
- Glazer, B.G. & Strauss, A.A. (2010). *La découverte de la théorie ancrée. Stratégie pour la recherche qualitative*. Paris : Colin
- Golse, B. (2005). Quelques réflexions épistémologiques sur les différents modèles de l'hyperactivité. In F. Joly (Ed.), *L'hyperactivité en débat* (pp. 5-11). Paris : Eres.
- Hameline D., Activité. In J. Houssaye (Ed.), *Questions pédagogiques. Encyclopédie historique* (pp. 7-20). Paris : Hachette.
- INSERM (2006). *Obésité. Dépistage et prévention chez l'enfant*. Expertise collective.
- INSERM (2008). *Activité physique. Contextes et effets sur la santé*. Expertise collective.
- Irwin, J.D. et al. (2005). Preschoolers' physical activity behaviors : parents' perspectives. *Canadian Journal of Public Health*, 26 (4), 299-303.
- Karsenti, B. (2004). La sociologie à l'épreuve du pragmatisme. Réaction durkheimienne. *Raisons pratiques. La croyance et l'enquête*, (pp. 317-349). Paris : Ed. de l'EHESS.
- Kaufmann, J.C. (Ed.) (1996). *Faire ou faire faire ? Famille et services*. Rennes : PUR.
- Laure, P. (2010). Editorial, Premier congrès européen sur l'activité physique et la santé des tout-petits (0-6 ans). *Science et Sports*, 25 (HS n°1).
- Le Pape, M.C. (2009). L'enfant et les risques : une approche sociologique des représentations parentales. *Sociologie et santé*, 26, 155-173.
- Louveau, C. (1993). Le sport comme moyen d'intégration de modèles sociaux. In IDEF, *Du stade au quartier. Le rôle du sport dans l'intégration sociale des jeunes* (pp. 65-80). Paris, Syros.
- Loux, F. (1985). *Le jeune enfant et son corps dans la société traditionnelle*. Paris : Aubier.
- Martin, O. & Memmi, D. (2009). Marcel Mauss. La redécouverte tardive des techniques du corps. In D. Memmi, D. Guillo, O. Martin (Ed.), *La tentation du corps. Corporéité et sciences sociales* (pp. 23-46). Paris : Ed. EHESS.
- Mauss, M. (1985). Les techniques du corps. In *Sociologie et anthropologie*. Paris : PUF (1^{ère} éd. 1934).

- Memmi, D. (2004). Administrer une matière sensible. Conduites raisonnables et pédagogie par corps. In D. Fassin & D Memmi (Ed.), *Le gouvernement des corps* (pp. 135-154). Paris : Ed. EHESS.
- Parot, F. (2004). Mais pourquoi les enfants ne tiennent-ils plus en place ? *Le Débat*, 132, 122-135.
- Pontais, C. (2009). Education physique et sportive : quelle culture pour mieux apprendre ? In C. Passerieux (Ed.), *La Maternelle. Première école, premiers apprentissages* (pp. 145-152). Lyon : Chroniques sociales.
- Régnier, F. (2009). Obésité, goûts et consommations. Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale. *Revue française de sociologie*, 50 (4), 747-773.
- Roessle, S. (2010). *Construction de dispositions didactiques chez le jeune enfant*. Thèse de Doctorat en STAPS, Université Rennes 2.
- Rollan-Cachera, M.F. et al. (1984). Adiposity rebound in children : a simple indicator for predicting obesity. *American Journal of Clinical Nutrition*, 39, 129-135.
- Timmons, B.W., Naylor, P.J., Pfeiffer, K.A. (2007). L'activité physique des enfants d'âge préscolaire – somme et méthode ?, *Applied Physiology Nutrition and Metabolism*, 32, 136-149 (traduit par l'Association canadienne de santé publique, 2007)
- Toussaint, JF. (2008). *Retrouver sa liberté de mouvement. Plan national de prévention par l'activité physique ou sportive*. Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports, de la vie associative.
- Van Praagh, E. (2008). *Physiologie du sport. Enfants et adolescents*. Bruxelles : De Boeck.